

Depuis 2017 et dans le cadre de la Loi de programmation militaire 2019-2025, Florence Parly a initié une vaste transformation du ministère des Armées afin de :

1) Rendre plus efficaces les forces :

- Equipement des forces : améliorer la conduite des programmes d'armement Maintien en condition opérationnelle : augmenter la disponibilité des matériels
- Accroître la performance de la chaîne logistique des armées
- Améliorer les soutiens interarmées : santé, munitions, énergies, commissariat

2) Améliorer et simplifier le quotidien des agents et le service rendu aux usagers :

- Améliorer la performance du secteur Immobilier Infrastructure
- Placer le personnel du ministère au centre des préoccupations :
- accompagnement social, rémunération, mixité, égalité et diversité
- Administration générale et simplification : simplifier l'ensemble des processus internes au ministère
- Rénover les liens avec le monde combattant
- Mieux valoriser et faire connaître le patrimoine culturel du ministère des Armées

3) Préparer l'avenir des armées :

- Exploiter toutes les potentialités du numérique
- Favoriser l'innovation sur tous les plans
- Intégrer la dimension du développement durable
- Améliorer l'action internationale du ministère et le soutien aux exportations

En appui à ces axes structurants, le ministère a transformé ses processus internes pour améliorer son fonctionnement en matière financière, d'organisation centrale et territoriale, de communication et de contrôle interne.

Lien vers le site du ministère des Armées : https://www.defense.gouv.fr/ Lien vers le baromètre LPM : https://barometre-lpm.defense.gouv.fr













CHANTIER DE MODERNISATION





Task Force Takuba sur les Champs-Elysées, défilé du 14 juillet 2021

« La souveraineté, c'est une liberté : la liberté de décider, la liberté de choisir, la liberté d'agir. La liberté de décider s'acquiert avec la capacité à disposer, en amont des crises, d'une appréciation commune de la menace. Et c'est l'objet de la première priorité de la présidence : fixer un cap avec l'adoption par l'ensemble des Etats-membres de l'UE de la Boussole stratégique. »

Florence Parly, 14 décembre 2021

CONSTATS / OBJECTIFS

Un contexte volatile, marqué par une détérioration accélérée de notre environnement sécuritaire (durcissement de la compétition de puissance, persistance de la menace terroriste, déconstruction de l'architecture de sécurité européenne et déstabilisation du voisinage de l'Europe, prolifération des armements et émergence de technologies disruptives), nous impose de :

- Coopérer davantage avec nos partenaires et renforcer notre autonomie stratégique
- Se donner les moyens de renforcer nos partenariats, nos coopérations capacitaires et opérationnelles et nos alliances, facteurs démultiplicateurs de puissance indispensables pour faire face à ces enjeux
- Fédérer les Européens autour d'une vision stratégique et donner une nouvelle impulsion aux initiatives européennes de défense, grâce à la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) au 1er semestre 2022, tout en veillant au respect des prérogatives nationales



- Mettre en place une politique européenne ambitieuse pour favoriser l'acquisition conjointe de produits européens, initiée par un soutien financier visant au développement d'une Base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE) compétitive et innovante
- Soutenir l'exportation, notamment au sein l'Union européenne mais également hors UE-OTAN, car elle est nécessaire au maintien d'une Base industrielle et technologique de défense (BITD) apte à équiper nos forces dans les meilleures conditions pour le futur

3 AXES PRINCIPAUX DE TRANSFORMATION INTERNE

- Instaurer un COMEX ministériel Europe régulier (à partir du 7 février 2019), qui a permis de mobiliser le ministère sur l'élaboration d'un cadre stratégique de référence pour l'Europe de la défense
- Mettre en œuvre une stratégie d'influence valorisant l'action de la France et soutenant nos positions (département d'influence de la Direction générale pour les relations internationales et la stratégie, comité Europe à la Direction générale pour l'armement, analyse des postes d'influence à l'étranger, y compris au sein des think tanks)
- Renforcer la gouvernance du soutien à l'exportation par un comité conjoint de convergence des offres export (C3E), visant, pour les prospects majeurs, à définir et orienter un soutien ministériel adapté et soutenable

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Depuis 2017, l'Europe de la défense a plus progressé que durant les 30 dernières années :

- 1. Émergence d'une culture stratégique européenne commune, à l'initiative du président de la République (discours de la Sorbonne le 26 septembre 2017)
- 2. Renforcement de la Politique européenne de sécurité et de défense Coopération Structurée Permanente, Facilité Européenne de Paix, opérationnalisation de la clause d'assistance mutuelle (art. 42.7), identification des dépendances et feuille de route technologique, etc. Fonds européen de défense mis en place par la Commission
- 3. Stimulation de l'innovation et de la coopération en matière d'armement et structuration de la BITDE.
- 4. Resserrement des liens avec nos principaux partenaires et développement de coopérations opérationnelles avec des armées désormais côte-à-côte sur le terrain
- Succès de l'Initiative Européenne d'Intervention, lancée le 25 juin 2018, qui comprend 13 membres ; partage d'une culture stratégique commune au travers de rencontres des ministres (dont 3 visioconférences dédiées à la crise COVID 19), des directeurs politiques de défense et des sous-chefs Opérations (Military European Strategic Talks) ; 10 groupes de travail thématiques
- Les **COMEX Europe** permettent de 1) mobiliser l'ensemble du ministère, 2) valider la stratégie industrielle pour la défense au sein de l'UE, ainsi qu'une stratégie d'influence dans les institutions européennes, 3) définir et mettre en œuvre des priorités de la PFUE, 4) présenter une cartographie de nos partenariats stratégiques en Europe
- Renforcement des partenariats bilatéraux avec l'Allemagne (traité d'Aix la Chapelle 2019), le Royaume-Uni (10ème anniversaire des traités de Lancaster House en 2020), l'Italie (traité du Quirinal 2021) et l'Espagne (actualisation de l'accord de défense de 1983) ; établissement de partenariats stratégiques avec la Grèce et la Croatie
- Soutien aux exportations
 - Succès à l'exportation sans précédents, avec une augmentation de la part à destination de partenaires européens
 - Prise en compte de l'exportabilité dans la nouvelle instruction 1618 sur la conduite des programmes d'armement, afin de créer les conditions de succès futurs
 - Élaboration du **contrat de partenariat gouvernemental avec la Belgique** (CAMO capacité motorisée), outil supplémentaire pour les acquisitions de gouvernement à gouvernement
 - Accords avec l'Allemagne (2019) et l'Espagne (2021) en matière de **contrôle export**

ILLUSTRATIONS

- L'adoption de la Boussole stratégique (prévue fin mars 2022) va permettre de fédérer les Européens autour d'objectifs clairs et ambitieux :
- Elaboration d'une **stratégie spatiale** de sécurité et de défense de l'UE
- Actualisation de la stratégie maritime de l'UE et extension de la Présence Maritime Coordonnée
- Création d'un **hub de l'innovation** de défense dans l'Agence Européenne de Défense (AED)
- Création d'une boîte à outils face aux menaces hybrides
- Le lancement d'opérations européennes *ad hoc* inédites, signe d'une nouvelle dynamique opérationnelle pour l'Europe de la défense :
- La *Task Force* Takuba (2021) comprend **11 pays contributeurs** (6 pays intéressés) et **800 soldats déployés** dans des missions d'assistance au combat des forces armées maliennes, avec la reconnaissance du Conseil Européen et des Nations Unies
- EMASoH/Agénor (2020) compte 8 pays membres, dont 6 contributeurs, un état-major commun aux EAU et conduit une mission de surveillance maritime dans le golfe arabo-persique



- L'édition européenne de « La Fabrique Défense » destinée à développer la culture stratégique européenne auprès des 15-30 ans, a rassemblé 246 organismes partenaires (dont 41 européens) et s'est traduite par une centaine d'événements dans 21 Etats européens, rassemblant plus de 40 000 participants (près de de 20 000 à Paris du 28 au 30 janvier 2022)
- La participation de la France dans 45 des 60 projets de la Coopération Structurée Permanente, dont elle pilote 15 d'entre eux, dont les projets ESSOR, Tigre, TWISTER, ECOWAR, MAC-EU
- Constructions capacitaires dans un cadre bilatéral/multilatéral (Tigre standard III, Eurodrone, etc.)
- Succès de l'export Rafale vers de nouveaux partenaires (Grèce, Croatie, Emirats arabes unis, Indonésie)

